

CHAPITRE XIII.

MAINTENANT que le lecteur doit être un peu habitué à mes façons d'agir, il a compris, je l'espère, que je ne suis pas venu m'établir devant lui avec un dessein prémédité de l'endoctriner, de lui imposer un système; que je ne fais nul-

lement profession de développer et de conclure, ce qui est, par un temps comme le nôtre, le plus triste des métiers. Je vais comme nous allons tous, en politique, en littérature, en morale, en religion, sans idées bien fixes, sans but surtout, suivant le cours des événemens, ne regardant qu'à courte distance, et ne songeant guères qu'à nous amuser sur le chemin. Si, de tout ce que nous avons vu ensemble et de ce que nous devons encore parcourir, il sort quelque enseignement à gagner, quelque prévention à perdre, quelque résultat à prévoir, ceci est la part du lecteur, que je suppose toujours intelligent. Quant à ceux qui ont besoin qu'on leur fournisse, en toutes choses, ce qu'ils doivent penser, croire, attendre, je ne voudrais pas aller sur les brisées de leur journal.

Nous poursuivrons ainsi nos recherches, si vous le voulez bien. Mais de même que nous avons pris date en commençant, d'un grand événement politique, il faut que nous fassions une pause en route, pour enregistrer un autre événement qui est venu nouer plus fortement l'intrigue du drame actuel et en compliquer les em-

barras. Chacun sait ce qu'on appelait, dans la tragédie d'Aristote, une péripétie; j'ignore comment cela se nomme dans la tragédie de la Porte-Saint-Martin. Toujours est-il que toute pièce, bien ou mal conduite, présente quelque'un de ces accidens qui « changent la situation des » principaux personnages, » et divisent l'action en deux parties, soit qu'ils préparent ou qu'ils retardent le dénouement. Et déjà nous avons passé par là.

C'était au mois de juin 1832, lorsqu'à peine nous entrions en convalescence d'une terrible épidémie qui devait avoir sa rechute. L'émeute était depuis long-temps assoupie; on la croyait morte, jetée pêle-mêle avec ces monceaux de cadavres qui avaient encombré nos cimetières. Elle reparut tout à coup, en pleureuses, à la suite d'un convoi. Jamais elle n'avait rassemblé tant de têtes; jamais elle n'avait si fort élevé la voix. Jamais cette fille vagabonde et conspuée de l'insurrection victorieuse n'avait mieux imité les gestes, l'allure et le ton de sa mère. A la voir se rouler en masses épaisses et désordonnées, ou bien défiler fièrement avec l'habit mi-

litaire; ou bien, encore, montrer ses triples lignes de jeunes gens distribués en pelotons sous des enseignes diverses, car elle avait pris toutes ces formes, vous l'auriez crue, cette fois, maîtresse encore du pavé. Et, il faut le dire, elle trouva de la sympathie sur son passage, tant qu'elle ne fit que vociférer, exhiler ses regrets en menacés, sa douleur en accusations. Si elle s'en était tenue là, protégée comme elle l'était par une cérémonie funèbre, à couvert sous un drap mortuaire, elle aurait eu, certainement, les honneurs de la journée; elle aurait bien pu obtenir, par l'effroi qu'elle répandait, un changement de ministère; et ce n'est pas un succès à dédaigner, pour ceux qui attendent.

Mais elle fit plus, l'imprudente! elle voulut combattre. Emportée par son courage, elle crut qu'ayant semé des paroles offensantes, injurieuses, de ces outrages qui appellent la vengeance, il était de son honneur de les soutenir, comme font les gens de cœur, l'épée au poing. C'était donc un duel qu'elle proposait au gouvernement, et celui-ci l'avait accepté. S'il avait l'avantage de la force musculaire et des armes,

s'il pouvait opposer trente mille soldats en bon équipage, infanterie, cavalerie, artillerie, tous assez mal disposés pour l'émeute qui les avait fait tant de fois consigner à leur caserne, qui les avait si souvent fatigués à courir sur ses traces; si, de plus, il pouvait espérer qu'une suffisante quantité de bourgeois en uniforme, alarmés pour leurs intérêts matériels, et aguerris par de fréquens rappels, viendrait autoriser de sa présence l'ardeur belliqueuse des troupes; s'il avait toute cette force à déployer contre une poignée de braves insensés, et s'il en usait, on ne doit pas le blâmer. Les querelles politiques ne sauraient se vider avec cette courtoisie qui préside aux combats singuliers, partageant le terrain, appareillant les dagues, et mesurant les coups. Les gouvernemens se défendent comme on les attaque, à outrance et sans merci. Tant-pis pour qui n'a pas la pointe assez longue et le harnais garni de toutes ses pièces.

Donc le convoi finit par un combat, et le combat par la victoire de l'ordre établi. Il y eut des victimes, trop de victimes; les unes obscurément ensevelies, les autres honorées de

larmes officielles ; toutes dignes de pitié, parce que véritablement il n'y avait pas là une de ces questions sociales, nettement dessinées, qui rangent en ennemis, les uns devant les autres, avec une haine ardente et sanguinaire, les partisans de deux systèmes devenus irrécyclables. Surtout il faut plaindre ces honorables citoyens de toutes les classes et de tous les métiers, dont on peut rire sans doute aux occasions vulgaires de la parade, de la revue, du service d'honneur, des corvées et de l'exercice à feu, mais qui deviennent respectables et presque sublimes lorsqu'on les voit, pères de famille, industriels, ou rentiers, sur la seule convocation du tambour, sans trop savoir de quoi il s'agit, eux essentiellement délibérans et raisonneurs, s'exposer les premiers aux périls, et former l'avant-garde des bataillons réguliers.

Le combat avait duré tout un soir, toute une nuit, toute une matinée, assez pour fournir à la population entière le temps d'y prendre part, si les assaillans avaient eu, dans les masses, quelque intelligence habilement préparée ; dans les sommités, quelques noms résolus à se compromettre

et à courir les chances de la lutte ; sur leur étendard, un de ces principes qui attirent la faveur publique et déconcertent l'action du pouvoir. Rien de cela ne s'était trouvé. On avait vu une attaque incertaine et sans ralliement, puis une résistance désespérée. Contre cette faible agression, une défense organisée à l'avance, le docile concours de la milice bourgeoise ; entre ces deux forces inégales, la multitude froide, immobile, spectatrice curieuse, et battant des mains aux vainqueurs.

Maintenant il fallait exploiter la victoire. On avait pour cela les rapports officiels, les proclamations, les revues, les distributions de récompenses ; toutes choses où maintenant on pouvait sans danger exagérer le nombre des ennemis, leur prêter d'horribles projets, leur imputer des actions atroces, mêler dans leurs rangs deux bannières de couleur différente, placer, dans l'avant-scène du drame sanglant qui venait de se jouer, de vastes complots. C'était moyen de bonne guerre ; car enfin il n'y a pas que les partis qui aient le droit d'ajouter un peu à la vérité pour leur profit. Et en échange de ces paroles officielles, on était sûr de recevoir des adresses.

Mais le pouvoir voulut davantage. Vous pensez bien qu'il n'était pas médiocrement gêné de son origine. Sorti des barricades, né de l'insurrection populaire contre la force armée, il lui pesait sans doute d'avoir sans cesse à respecter, comme un souvenir d'où il tirait ce qu'il était, l'ombre même des barricades et le fantôme de l'insurrection populaire. C'était mener une triste vie de gouvernement, que d'entendre dire à chacun de ses actes, à chacune de ses velléités : « L'é- » meute proteste, l'attroupement blâme, le pa- » vé refuse; » ou, pour parler comme on parlait : » Le peuple ne veut pas. » La journée du 6 juin l'avait délivré de ce joug. Les baïonnettes, disciplinées, obéissantes, avaient reconquis la rue; non pas comme des patrouilles qui se font place, ainsi que cela s'était vu plusieurs fois, mais après forme de bataille, long développement de troupes, fusillade, mitraille, canonnade et galopade. La barrière qui séparait ce pouvoir des gouvernements par la grace de Dieu, des gouvernements par la force des armes, était désormais franchie. Ce changement de position, tout le monde l'avait compris, accepté ou subi. Le pouvoir s'imagina qu'il devait le formuler et l'écrire.

Ce fut une grande faute; car dès ce moment on discuta; la formule appelle l'argument.

Pendant que tout Paris allait, avec cet empressement de curiosité inoffensive qui le distingue, contempler le théâtre de la guerre, étudier les petites rues qui avoisinent l'église Saint-Merry, admirer les brèches faites par le canon, les vitres brisées, les pans de murs ébranlés, et recueillir mille récits aussi contradictoires que les relations officielles, on placardait sous ses yeux une ordonnance qui le mettait lui, Paris, maintenant si bon enfant, si flâneur, si chercheur de nouvelles, si heureux d'avoir vu encore finir une affaire; qui le mettait, dis-je, en état de siège. Et alors chacun de se regarder ébahi, de quitter avec défiance le sol encore chaud du combat, de retourner à son logis, en disant tristement : « Mais je croyais que tout » était terminé. »

Tout l'était en effet pour le péril; et de ce qui restait à faire pour le châtement, il n'y avait rien, absolument rien, à quoi ne pussent largement suffire, et la police ordinaire, et la justice

ordinaire, et surtout cette puissance matérielle, maîtresse du terrain, à laquelle on ne contestait nulle chose, qui, la veille même du jour où le régime exceptionnel était décrété, avait mis la main sans façon, par le seul droit de la guerre, sur ce qu'il y a de plus sacré dans notre état politique, sur les presses de trois journaux. La preuve de ce que j'avance, c'est que tout ce qui fut fait de recherches, d'arrestations, d'injonctions, de saisies, le fut par les agens de l'autorité civile; le nom du lieutenant-général, grand-justicier, ne figura que dans des actes insignifiants. La disposition qui parut la plus odieuse, celle qui obligeait les médecins à dénoncer ceux qu'ils auraient guéris, ne fut point publiée sous le patronage d'un nom militaire. Ce fut pure générosité si, quelques mois après, un vieux guerrier voulut la couvrir de son manteau. L'état de siège n'était donc pas sérieux; c'était une simple fiction, une bravade, une démonstration, dans la vue d'établir aux yeux de tous que la royauté nouvelle pouvait faire, sans qu'il lui en coûtât rien, ce qu'avait tenté, aux dépens de son existence, l'ancienne royauté. La cour royale s'y trompa, et elle en fut pour les frais de son em-

pressement à déclarer, spontanément et sans provocation, que les citoyens ne devaient plus compter sur sa justice.

Quand Paris s'aperçut qu'on n'y allait pas tout de bon, que ses journaux étaient libres, qu'il avait toujours affaire aux sergens de ville et aux commissaires de police, que les conseils de guerre eux-mêmes procédaient avec lenteur, que leur première décision avait été un acquittement, que leurs arrêts encore devaient être déferés à des magistrats, alors il reprit peu à peu ses allures, au point que la salle de l'Institut se trouva presque pleine pour une réception académique. Il s'alarma bien un peu lorsqu'il apprit que trois hommes illustres par le rang, par la probité, par le génie, venaient d'être jetés en prison; mais, à la façon dont les prévenus interrogèrent leurs juges, il reconnut bien qu'on ne lui avait donné que l'impuissante parodie d'un gouvernement terroriste ou militaire; et il retourna au spectacle.

Cependant, le temps s'écoulait et les jugemens s'entassaient sur le bureau des conseils de

guerre, qui continuaient avec calme et résignation leur nouvelle besogne, sans savoir bien si tout cela n'était pas peine perdue. L'état militaire est habitué à cette espèce d'incertitude. L'incompétence seule pouvait être sérieusement reprochée à ces tribunaux. Leurs formes, leur langage, leurs jugemens même, ne s'éloignaient en rien de la justice régulière; et je le dis en toute conscience, il y a des magistrats, voire des jurys, qui pourraient prendre modèle sur leur manière de procéder. En matière politique, je craindrais beaucoup plus le zèle impétueux que l'obéissance passive.

Enfin, après vingt-deux jours d'existence, la grande mesure du pouvoir, l'arme de l'empire, brisée entre les mains de la restauration par la chute d'un trône, fut anéantie, dans celles du nouveau pouvoir, par quelques lignes d'une chambre de justice. On a beaucoup ri, en certains lieux, de voir que la liberté aux abois devait son salut à trois ou quatre magistrats qu'elle voulait expulser au moment de son triomphe, et dont la conservation lui avait fait pousser tant de cris. Je ne sais vraiment où elle en serait si

elle eût obtenu alors de les remplacer par les plus apparens de ses amis.

Le gouvernement prit aussitôt son parti de bonne grâce. Comme l'état de siège, privé de la juridiction exceptionnelle, ne pouvait plus servir à rien, il y renonça volontiers. Il prétendit en avoir tiré tout le profit qu'il voulait en punissant quelques écoliers, en licenciant un corps choisi de la garde nationale, en se faisant remettre des armes; mesures qui étaient dans la limite légale des ordonnances, et ne demandaient certainement pas qu'on dérangeât tout le ménage constitutionnel du pays. Mais enfin il se donnait les airs d'abandonner ce qu'on lui ôtait; il faisait encore remise de ce qui lui était inutile: ce n'était pas trop mal sortir d'affaire.

D'autant mieux qu'il perdait seulement la sanction vaniteuse de la victoire. Le profit réel ne lui en restait pas moins. Il demeurait toujours dans sa position de gouvernement émancipé, maître de ses actions et faisant ses volontés. Quant aux Chambres, devant lesquelles il faudrait bien tôt ou tard s'expliquer, il comptait,

non sans raison peut-être, sur le temps qui affaiblit les impressions et ôte la mémoire, sur les accidens qui apportent des distractions, sur les imprudences des partis, qu'on peut placer aussi au nombre de ses chances, dût-on y aider un peu. Son attente n'a pas été trompée, et la discussion sur l'adresse a complété cette péripétie qui commence une nouvelle série d'événemens. Laissons-les marcher, et reprenons nos promenades.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE XIII.	La Péripétie.	page	1
— XIV.	Les Églises.		47
— XV.	Les Ruines et les Constructions.		45
— XVI.	Le Quartier Saint-Jacques et la Ghaussée-d'Antin.		57
— XVII.	Les Jeunes gens à marier.		87
— XVIII.	Les Spectacles.		101
— XIX.	Les Boulevards.		137
— XX.	La place Royale et le Palais- Royal.		165
— XXI.	Les Anniversaires.		195
— XXII.	Le Jour de l'An.		225
— XXIII.	Le Choléra-Morbus.		249
— XXIV.	Les Visites domiciliaires.		277
— XXV.	Le Flâneur.		293